

## LA COMMUNE DE CHALEZEULE RECHERCHE

### ANIMATEUR (TRICE)

### RÉFÉRENT RESTAURATION SCOLAIRE

Type de contrat : CDD (10-12 mois) du 25/08/2023

Vous êtes chargé(e) de mettre en œuvre au sein d'une équipe

- un programme d'animation en direction de l'enfance dans le cadre du Projet Educatif Territorial de la commune (PEDT)
- vous avez en particulier **en charge l'organisation et le suivi de la restauration périscolaire / Temps du midi** (assistance à la préparation des repas, rangement, entretien, commande des repas, ...).
- vous proposez des ateliers (TAP, accueil de loisirs)
- vous assurez l'accompagnement du transport périscolaire.

#### Expérience :

- animation souhaitée,
- restauration scolaire souhaitée

#### Formation :

- BAFA ou équivalent attendu minimum
- Connaissances : texte et tableur

Durée hebdomadaire : 30h annualisées (32h période scolaire)

Salaire indicatif : SMIC

*Réponse souhaitée avant le 30 juin 2023 :  
candidature motivée + Cv à envoyer à M. le Maire.*

*3 Rue de la Cure - 25220 Chalezeule / [mairie@chalezeule.fr](mailto:mairie@chalezeule.fr)*

---

## LA COMMUNE DE CHALEZEULE RECHERCHE

### ANIMATEUR (TRICE) PÉRISCOLAIRE

### (3 POSTES)

Type de contrat : CDD (10-12 mois) du 25/08/2023

Vous êtes chargé(e) de mettre en œuvre au sein d'une équipe

- un programme d'animation en direction de l'enfance dans le cadre du Projet Educatif Territorial de la commune (PEDT).
- **Animation directe de temps extrascolaires, périscolaires et péri-éducatifs** (temps d'accueil matin, midi et soir, vacances, ateliers éducatifs, activités accueil de loisirs...)
- vous participez à l'organisation du service de restauration
- vous proposez des ateliers TAP, accueil de loisirs)
- vous pourrez assurer l'accompagnement du transport périscolaire
- pour un poste, vous assurez l'accompagnement d'une classe sur le temps scolaire.

#### Expérience :

- animation souhaitée,

#### Formation :

- BAFA ou équivalent attendu minimum
- Connaissances : texte et tableur

Durée hebdomadaire : 11h00 à 24h00 (18h à 19h semaine scolaire)

Salaire indicatif : SMIC

*Réponse souhaitée avant le 30 juin 2023 :  
candidature motivée + Cv à envoyer à M. le Maire.*